

**Zeitschrift:** Boissiera : mémoires de botanique systématique  
**Herausgeber:** Conservatoire et Jardin Botaniques de la Ville de Genève  
**Band:** 22 (1973)

**Artikel:** Monographie der Gattung Ptilostemon (Compositae)

**Autor:** Greuter, Werner

### **Titelseiten**

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-895602>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

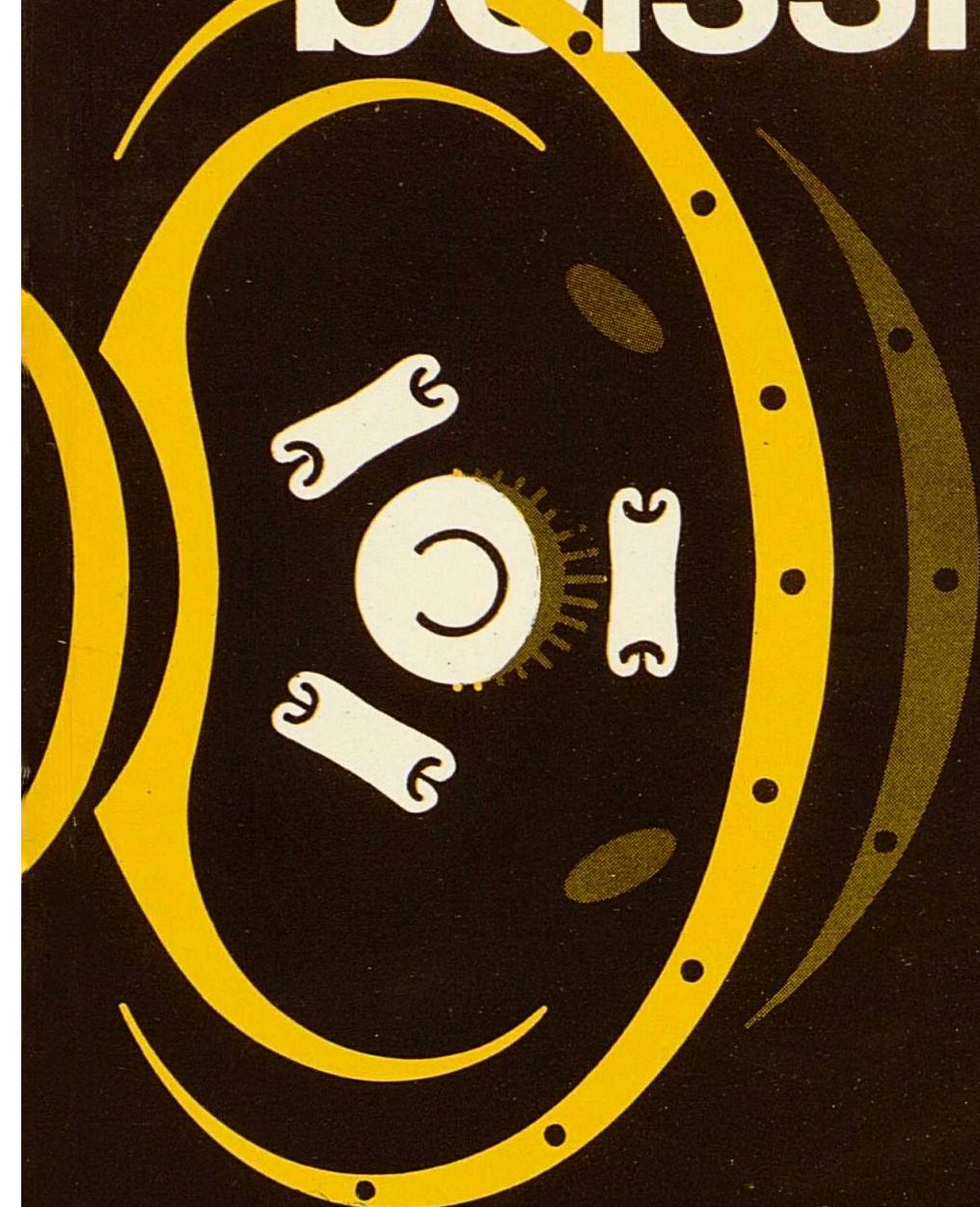
### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# boissiera



Volume **22**

**Mémoires des Conservatoire  
et Jardin botaniques  
de la Ville de Genève**

## AVIS AUX AUTEURS

"Boissiera" publie des articles scientifiques originaux, en langue française, anglaise ou allemande, traitant de systématique, morphologie, chorologie et écologie végétale ainsi que d'autres sujets étroitement liés à la phytotaxonomie.

Les travaux présentés sont jugés par un conseil de rédaction et, le cas échéant, par un expert spécialement désigné. L'avis de ces instances (anonymes) et la suite à donner seront communiqués à l'auteur.

Les auteurs sont priés de discuter au préalable, avec la rédaction, de tous les problèmes particuliers que pose la publication de leur travail, spécialement en ce qui concerne la présentation des graphiques, tableaux et illustrations de tout genre.

D'une façon générale, les conseils du "Guide for the preparation of scientific papers for publication" (UNESCO SC/MD/5, Paris 1968) méritent d'être suivis.

Ne sont acceptés que des manuscrits proprement dactylographiés (à l'exclusion de doubles au carbone) sur du papier blanc solide, avec grande marge et double espacement (4 crans). Les auteurs sont instamment priés de ne rien souligner sauf éventuellement, d'un trait droit, les noms latins de taxons qui apparaissent dans le texte et les synonymies.

Pour la présentation et la disposition du texte, surtout des citations de tout genre et de la bibliographie, il est vivement recommandé de suivre le modèle des fascicules précédents de cette revue, à partir du volume 14. En particulier, les abréviations des titres de périodiques se conformeront au modèle du "Botanico-Periodicum-Huntianum" (Pittsburgh 1968). Pour la citation d'herbiers, on adoptera les sigles de l'"Index herbariorum" (Regnum Veg. 31). Les clefs de détermination "en escalier" (indented keys) sont à éviter. La publication de tableaux et graphiques dépliants est à exclure.

L'application stricte des dispositions du "Code international de la nomenclature botanique" est de rigueur.

Les dessins au trait et les graphiques seront exécutés à l'encre de chine et numérotés au crayon. Les textes explicatifs devraient être relégués, dans la mesure du possible, dans les légendes. Les chiffres et lettres de renvoi seront tracés au chablon. Il est recommandé d'associer à chaque figure le dessin d'un étalon métrique. L'assemblage des figures et leur disposition dans le texte sont du ressort de la rédaction.

Les illustrations tramées (photographies p. ex.) sont assemblées en hors-texte à la fin du volume, ce dont on tiendra compte dans la numérotation. On veillera à ce que le cadrage des figures permette une utilisation rationnelle des pages: les surnuméraires, ainsi que celles de qualité insuffisante, seront en effet éliminées. La reproduction en hors-texte exigeant des frais supplémentaires, une contribution pécuniaire de l'auteur peut être exigée.

Les légendes des illustrations, aussi concises que possible, seront regroupées sur une feuille séparée. Toute indication chiffrée ou verbale de l agrandissement ou de la réduction est à exclure.

Les auteurs reçoivent 50 tirages à part gratuits. Les exemplaires supplémentaires seront facturés au prix coûtant. Leur nombre doit être mentionné, à l'endroit prévu, sur les épreuves.

Couverture: Boissiera bromoides Hochst. & Steud.

Diagramme floral de M. H. M. Burdet  
Maquette et réalisation de Mlle S. Wikström

## PRIX AUGUSTIN-PYRAMUS DE CANDOLLE

Un concours est ouvert par la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève pour la meilleure monographie inédite au 1<sup>er</sup> décembre 1973 d'un genre ou d'une famille de plantes.

Par monographie, on entend le traitement complet du groupe considéré, c'est-à-dire la description des caractères extérieurs (morphologie) et la distribution en système de chacune des unités subordonnées. La présence d'une bibliographie complète, d'une synonymie critique et de clefs, de descriptions des caractères anatomiques, caryologiques et physiologiques (pour autant tout au moins que ces derniers peuvent être utilisés pour distinguer les sous-groupes), la façon dont les Règles internationales de la nomenclature sont appliquées, constitueront aussi des éléments d'appréciation.

On acceptera les traitements partiels: monographie d'une sous-famille, d'une tribu, d'un sous-genre, d'une section, à condition que le groupe soit clairement défini par rapport à ses voisins et distinctement subordonné à l'unité supérieure. Peuvent être acceptés, en outre, le traitement partiel d'un groupe dans lequel tous les échelons subordonnés ne seraient pas étudiés (ex.: réarrangement des genres d'une famille, les espèces étant laissées de côté; réarrangement des espèces d'un genre, les variétés et les formes étant omises).

En revanche, il est expressément stipulé que les énumérations d'espèces (ex.: Plantes rares du Jardin de Genève) ne seront pas admises et que les traitements partiels limités géographiquement (ex.: Cirsien der Schweiz) ne seront pris en considération que si, au même concours, aucune monographie mondiale d'un groupe quelconque n'est présentée. Cette dernière disposition (traitement partiel limité géographiquement) ne s'applique pas aux révisions de groupes qui ne peuvent être étudiés que sur le vivant, celui des champignons charnus par exemple.

Aucune condition de nationalité ou de domicile n'est imposée aux auteurs. Toutefois, les Membres de la Société ne sont pas admis à concourir.

Les manuscrits peuvent être rédigés en latin, français, allemand, anglais ou italien. Ils doivent être envoyés avant le 31 décembre 1974 à *M. le Président de la Société de Physique et d'Histoire naturelle, Conservatoire et Jardin botaniques, 192, route de Lausanne, CH-1202 Genève*.

Le montant du prix est de 2000 francs suisses.

Ce prix ne pourra être partagé. Il pourra être réduit ou n'être pas adjugé, dans le cas où les travaux présentés seraient jugés insuffisants ou ne répondraient pas aux conditions du présent avis.

Le mémoire couronné reste la propriété de son auteur.

*Le Président de la Société  
JEAN RUFFET*

**boissiera**  
volume  
**22**

**Mémoires  
des Conservatoire et Jardin botaniques  
de la Ville de Genève**



**volume**      **boissiera**  
**22**

**Monographie  
der Gattung Ptilostemon  
(Compositae)**

**WERNER GREUTER**

**Genève, le 30 mai 1973**

**Direction et édition:**  
**Professeur Jacques Miège**

**Rédaction:**  
**Marc-André Thiébaud**

**Réalisation:**  
**Robert Meuwly**  
avec la collaboration de  
**M<sup>me</sup> A. Pernin**

Toute correspondance doit être adressée à:  
Conservatoire botanique  
Rédaction "Boissiera"  
Route de Lausanne 192  
CH-1202 Genève

**Imprimerie du Journal de Genève**

*Dem Andenken meines Vaters*

*Und dennoch bleibe seine Ehre auch  
dem Abgelebten. Denn das Langvergangne  
steht unverletzbar und in Gültigkeit,  
und keinem Wandel ist es zu erreichen.*

*Bergengruen*